



Déclaration Liminaire CSA FS

Nous sommes réuni.e.s ce jour dans le cadre du CSA Formation Spécialisée, instance dédiée à l'examen des questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail de l'ensemble des personnels de la DISP Grand Ouest.

Il est impossible d'aborder cette instance sans rappeler la réalité alarmante que subissent quotidiennement les agent.e.s de l'Administration Pénitentiaire.

La surpopulation carcérale, conjuguée aux carences en effectifs, dégrade gravement les conditions de travail des personnels, accroît les risques professionnels, détériore la qualité de vie au travail et compromet l'exercice serein de nos missions.

Les agent.e.s sont confronté.e.s chaque jour à une surcharge de travail croissante, à une pression opérationnelle constante, à une fatigue physique et psychologique accrue, ainsi qu'à une dégradation continue de leurs conditions d'exercice.

Avant d'évoquer les problématiques locales et interrégionales, qui sont elles aussi, pour certaines, préoccupantes, il convient de faire face aux problématiques majeures, subies par tou.te.s. Celles-là mêmes qui frappent notre administration et empêchent aujourd'hui les personnels d'exercer leurs missions dans des conditions dignes, sécurisées et acceptables.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales ne peuvent siéger à cette instance.

FO Justice

CGT

Le 29 avril 2026